



QUESTION ORALE SANS DÉBAT

Objet : Coût et financement du festival Voodoo Days à Ouidah

Le festival Voodoo Days, célébré les 9 et 10 janvier 2024 à Ouidah, est un événement culturel d'envergure mettant en lumière notre riche patrimoine culturel et attirant des visiteurs tant locaux qu'internationaux. Cette année, les commémorations ont été marquées par la participation de nombreux artistes de renom ainsi que de festivaliers venus du Brésil entres autres.


Cependant, compte tenu de l'utilisation des ressources publiques pour l'organisation de cet événement, il est impératif que la transparence soit de mise quant au financement et aux dépenses engagées. En vertu des principes de redevabilité et de transparence, et conformément aux dispositions du Règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale, en son article 109, la représentation nationale sollicite des réponses du gouvernement aux questions suivantes :


1. Quel a été le coût total de l'organisation du festival Voodoo Days à Ouidah, incluant les frais relatifs aux prestations artistiques, à l'hébergement, au transport, et à d'autres dépenses logistiques ?
2. Comment ce budget a-t-il été financé? Veuillez détailler la part des fonds publics utilisés, ainsi que celle des éventuels sponsors ou partenaires privés.
3. Quelles ont été les retombées économiques directes et indirectes du festival pour la ville de Ouidah et pour le Bénin en termes de tourisme, de commerce et de promotion culturelle ?

- Peut-on obtenir une ventilation détaillée des dépenses, notamment concernant les honoraires versés aux artistes étrangers, afin d'assurer une totale transparence sur l'utilisation des fonds publics ?
5. Quelles mesures sont prises par le gouvernement pour assurer un équilibre entre la promotion culturelle et une gestion financière prudente et responsable dans l'organisation de tels événements vu qu'un autre festival Voodoo s'annonce à Porto Novo en Août 2024 selon les dires de Monsieur Jean Michel ABIMBOLA, Ministre en charge de la culture ?

ont signé

Mr) do - REGO B. Lamson 6/08/2024

2 - Adèle Y. Glise 

3 - OLOSSOUKAI Hélène 

4 - HOUNIENOU Léonile M. 

5 - ADECHOKAN Gafar 